

M. Christophe Grossler
4 Rue des Maisons Neuves
03110 Broût-Vernet
Tél : 0470582676
Tél port : 0681141979
Courriel : christophe.grossler@wanadoo.fr

1576 Route des Gondons
73700 Bourg-St-Maurice

COMMUNE DE BOURG ST MAURICE LES ARCS
Courrier N° PA-2902/2022
ARRIVE
LE : 24 AOUT 2022
Traitement
Pour information (élus)
Pour information (services)

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Bourg-St-Maurice
1, Place Marcel Gaimard
73700 Bourg-St-Maurice

Broût-Vernet, le 22 août 2022

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous écrire concernant le projet de deux de mes enfants de construire une maison afin de diminuer les frais de construction sur un terrain m'appartenant situé au Petit-Gondon.

Ils voudraient s'installer sur la commune de Bourg-St-Maurice mais comme beaucoup de jeunes ils n'ont pas les moyens d'acheter le terrain et de construire.

Je leur ai proposé de leur céder le terrain qui pour l'instant doit être en zone agricole (Je n'ai aucun bail avec des agriculteurs).

Cette parcelle n'a plus du tout vocation à être en ZA puisque tout a été construit autour (voir photos) et se situe dans le village.

Je tiens à vous informer que la zone constructible située en contrebas est constructible grâce à mon accord par acte notarié ; en effet une maison n'aurait pas pu être desservie ni l'entreprise de menuiserie sur sa partie basse qui jouxte mon terrain.

Je sollicite votre bienveillance afin que ce projet puisse aboutir en classant ce terrain en zone constructible ; l'électricité, l'eau, les eaux usées passent également dessus. Je suis prêt à vous rencontrer si nécessaire.

Recevez, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Christophe Grossler

Partie haute :

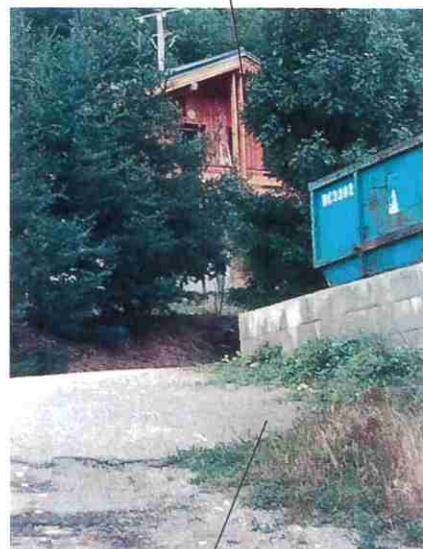
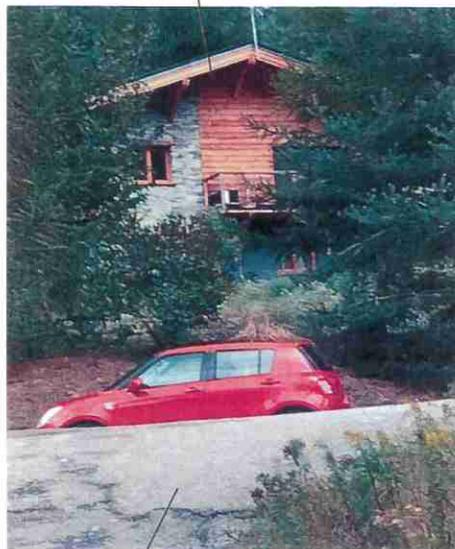
Construction neuve

Neuve

Construction ancienne

Construction neuve

Construction neuve



Parcelle 1882

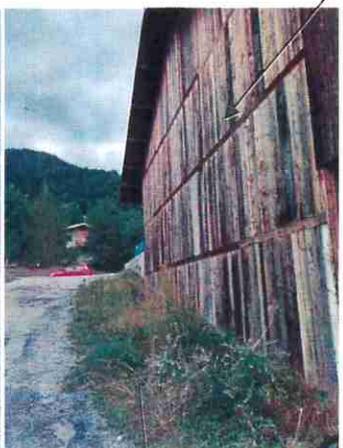
Parcelle 1882

Parcelle 1882

Partie basse

Zone constructible grâce à mon accord

Construction



Parcelle 1882

Parcelle 1882

Parcelle 1882

